



## Annexe I

### École de Rugby – Charte du Dirigeant

Une charte, c'est : des droits, des devoirs, des règles de vie à respecter !  
Adhérer à une charte, c'est y souscrire complètement !

Les dirigeants ont pour mission d'organiser la vie de l'École de Rugby, de « faciliter » la tâche des Éducateurs et l'épanouissement des joueurs.		
Droits du Dirigeant	Devoirs de l'Éducateur	Des règles de vie à respecter
<p>Le Dirigeant a droit :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- à la formation et l'information qui lui permettront d'être performant</li> <li>- à une connaissance claire de son rôle et de ses responsabilités,</li> <li>- au respect des enfants, des parents, des éducateurs et de l'ensemble du Club,</li> <li>- à la coopération des parents pour lui faciliter les tâches administratives, organisationnelles ou logistiques,</li> <li>- à la reconnaissance que mérite son investissement bénévole,</li> <li>- à l'aide du club pour lui procurer des « conditions de travail » acceptables,</li> <li>- à la participation à l'élaboration du projet de club, de ses règles de vie, et de son fonctionnement.</li> </ul>	<p>Il a le devoir :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- de se former pour mettre toujours plus de compétences au service des enfants,</li> <li>- de préparer des contenus de séances en relation avec les objectifs de Formation,</li> <li>- de veiller à la sécurité des joueurs,</li> <li>- de chercher toujours à transmettre une technique et une passion, en donnant du plaisir,</li> <li>- de faire de la compétition un « outil de formation », en laissant de l'initiative, en respectant joueurs, arbitres et entourage,</li> <li>- d'assurer un suivi écrit de l'évolution de chaque joueur.</li> </ul>	<p>Il a le devoir :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- d'établir et de faire connaître aux enfants les règles de vie du groupe,</li> <li>- de les faire respecter,</li> <li>- d'être intransigeant sur le respect des « valeurs » : Respect, Solidarité, Camaraderie, Tolérance, etc..</li> <li>- de veiller à donner à TOUS du temps de jeu,</li> <li>- de positiver tout progrès de l'enfant.</li> </ul>
<p>Il a aussi droit :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- à des moments d'échange et de convivialité que doit organiser le club,</li> <li>- à la participation à la vie du club dans son ensemble.</li> </ul>	<p>Il a aussi le devoir :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- d'accepter les critiques constructives, d'où qu'elles viennent,</li> <li>- d'être « acteur » d'une bonne entente et d'une bonne coopération.</li> </ul>	<p>Il a aussi le devoir :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- d'organiser des temps de convivialité et d'échange, soit entre dirigeants, soit avec les parents.</li> </ul>

Signature Responsable(s) :

Signature Joueur :



## Annexe II

### École de Rugby – Charte du Jeune Joueur

Une charte, c'est : des droits, des devoirs, des règles de vie à respecter !  
Adhérer à une charte, c'est y souscrire complètement !

Le jeune vient à l'École de Rugby pour être formé en tant que joueur et éduqué en tant qu'Homme.		
Droits du Jeune Joueur	Devoirs du Jeune Joueur	Des règles de vie à respecter
<p>Le jeune joueur a droit :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- à une formation de qualité,</li> <li>- à un développement en « bonne santé »,</li> <li>- au plaisir du jeu, qui ne va pas sans la possibilité d'initiatives et le risque d'erreurs,</li> <li>- à son dû de temps de jeu, en compétition,</li> <li>- au respect de ses éducateurs, dirigeants, adversaires et de tout l'environnement, en match notamment</li> <li>- à l'expression auprès des responsables des problèmes qu'il pourrait rencontrer,</li> <li>- à la reconnaissance de ses efforts, de ses progrès, de ses difficultés</li> </ul>	<p>Le jeune joueur a le devoir :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- d'être assidu et ponctuel, pour ne nuire ni à sa formation ni au groupe,</li> <li>- d'être appliqué et à l'écoute, de chercher à atteindre son « meilleur niveau »</li> <li>- d'être respectueux des règles du jeu, de son encadrement, de ses partenaires, de ses adversaires, de l'arbitre, de son équipement, du matériel et des installations.</li> </ul>	<p>Il a le devoir :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- de connaître les règles de vie du groupe,</li> <li>- de les respecter,</li> <li>- de participer aux petites tâches matérielles quand on le lui demande ou même spontanément : rangement du matériel, propreté des lieux, etc...</li> <li>- de gérer de manière responsable son équipement personnel,</li> <li>- de transmettre à ses parents toutes les infos qui leur sont destinées,</li> <li>- de donner en toutes circonstances une bonne image de son club</li> </ul>
<p>Il a aussi droit :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- au respect de sa personnalité, de ses convictions, voire de sa différence,</li> <li>- à l'attitude exemplaire de ses éducateurs, dirigeants, partenaires et adversaires,</li> <li>- à un rappel à l'ordre sans faiblesse sur les valeurs, s'il vient à sortir du « droit chemin ».</li> </ul>	<p>Il a aussi le devoir :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- d'accepter en toute circonstance les décisions des responsables,</li> <li>- d'accepter le partage du temps de jeu, des honneurs ou des reproches.</li> </ul>	<p>Il a aussi le devoir :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- d'être un compagnon agréable dans la vie de groupe,</li> <li>- d'accepter, voire d'aider, ceux qui auraient des difficultés,</li> <li>- d'accepter et de respecter les «différences».</li> </ul>

Signature Responsable(s) :

Signature Joueur :



### Annexe III

#### École de Rugby – Charte de l'Éducateur

Une charte, c'est : des droits, des devoirs, des règles de vie à respecter !  
Adhérer à une charte, c'est y souscrire complètement !

Rôle de l'Éducateur : Il apporte à l'enfant une Formation Physique et Sportive et lui inculque les « Valeurs du Rugby et de la vie en groupe »		
Droits de l'Éducateur	Devoirs de l'Éducateur	Des règles de vie à respecter
<p>Il a droit :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- au respect des enfants, des parents, et de l'ensemble des composantes du Club,</li> <li>- à une formation et un recyclage de qualité,</li> <li>- à l'appui et l'aide de toutes les autres « fonctions » contribuant à faciliter sa tâche : administratifs, logistique, etc..</li> <li>- à la reconnaissance liée à son investissement bénévole, sa compétence et sa mission éducative.</li> </ul>	<p>Il a le devoir :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- de se former pour mettre toujours plus de compétences au service des enfants,</li> <li>- de préparer des contenus de séances en relation avec les objectifs de Formation,</li> <li>- de veiller à la sécurité des joueurs,</li> <li>- de chercher toujours à transmettre une technique et une passion, en donnant du plaisir,</li> <li>- de faire de la compétition un «outil de formation », en laissant de l'initiative, en respectant joueurs, arbitres et entourage,</li> <li>- d'assurer un suivi écrit de l'évolution de chaque joueur</li> </ul>	<p>Il a le devoir :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- d'établir et de faire connaître aux enfants les règles de vie du groupe,</li> <li>- de les faire respecter,</li> <li>- d'être intransigeant sur le respect des « valeurs » : Respect, Solidarité, Camaraderie, Tolérance, etc..</li> <li>- de veiller à donner à TOUS du temps de jeu,</li> <li>- de positiver tout progrès de l'enfant.</li> </ul>
<p>Il a aussi droit :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- à des moments d'échange et de convivialité que doit organiser le club,</li> <li>- à la participation à la vie du club dans son ensemble.</li> </ul>	<p>Il a aussi le devoir :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- d'accepter les critiques constructives, d'où qu'elles viennent,</li> <li>- d'être « acteur » d'une bonne entente et d'une bonne coopération.</li> </ul>	<p>Il a aussi le devoir :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- d'organiser des temps de convivialité et d'échange, soit entre dirigeants, soit avec les parents</li> </ul>

Signature Responsable(s) :

Signature Joueur :



## Annexe IV

### École de Rugby – Charte des Parents

Une charte, c'est : des droits, des devoirs, des règles de vie à respecter !  
Adhérer à une charte, c'est y souscrire complètement !

Rôle des parents : Accompagner et aider le club dans la Formation sportive et l'Éducation à la vie en société de leurs enfants		
Droits des Parents	Devoirs des Parents	Des règles de vie à respecter
<p>Ils ont droit :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- à une formation et un encadrement de qualité pour leur enfant,</li> <li>- à une pratique « en sécurité » sur le terrain et en dehors,</li> <li>- à une information sur les activités, les comportements, les évolutions de leur enfant,</li> <li>- au respect de toutes les composantes de l'école de Rugby,</li> <li>- au partage de temps d'échange et de convivialité que doit organiser le club.</li> </ul>	<p>Ils ont le devoir :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- d'adhérer au projet Sportif et Éducatif du Club,</li> <li>- de considérer l'EDR comme un lieu de Formation et d'Éducation</li> <li>- de ne pas « prendre position » dans le domaine sportif,</li> <li>- d'être de bons spectateurs et des supporters exemplaires : respecter les enfants, l'arbitre, l'environnement</li> <li>- de considérer la compétition comme un « moyen de formation »,</li> <li>- de se tenir à l'écart mais de se mettre à la disposition des éducateurs et dirigeants en cas de besoin.</li> </ul>	<p>Ils ont le devoir :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- de veiller à l'assiduité de l'enfant et à la ponctualité, tant pour le début des activités <u>que pour les départs et les retours</u>,</li> <li>- de prévenir en cas d'absence, limitée à des motifs réels et sérieux,</li> <li>- d'aider l'enfant à comprendre et accepter les règles et les contraintes de la vie de groupe,</li> <li>- de s'intéresser à l'activité, aux progrès, aux difficultés éventuelles auprès de l'enfant ,</li> <li>- d'échanger avec les éducateurs et dirigeants sur la « vie » de leur enfant au sein du groupe ou dans l'activité.</li> </ul>
<p>Ils ont aussi le droit :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- de faire des propositions constructives,</li> <li>- de participer et de s'investir, mais uniquement dans le cadre défini par les responsables.</li> </ul>	<p>Ils ont aussi le devoir :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- de se tenir à l'écart de l'activité, s'ils n'ont pas été invités à participer,</li> <li>- d'être disponibles, en cas de besoin réel, à la demande des éducateurs ou dirigeants.</li> </ul>	<p>Ils doivent aussi :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- respecter les éducateurs et dirigeants qui se consacrent bénévolement à leur enfant,</li> <li>- être un « partenaire » dans l'évolution sportive et éducative de l'enfant</li> </ul>

Signature Responsable(s) :

Signature Joueur :